



Procès-verbal

Rencontre du CA de la SQRP

16 septembre 2019

Heure: 13h30 (rencontre téléphonique)

Membres présents

Mesdames : Caroline Blais, Isabelle Charbonneau, Jacinthe Douesnard et Sarah-Geneviève Trépanier

Messieurs : Marc Aubrey, François Courcy, Claude Fernet, Daniel Fiset

1. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Claude Fernet propose l'adoption de l'ordre du jour. Cette proposition est dûment appuyée par M. Daniel Fiset. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 23 mars 2019

Monsieur Claude Fernet propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 23 mars 2019. Cette proposition est dûment appuyée par M. Daniel Fiset. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 25 juin 2019

Madame Jacinthe Douesnard propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 25 juin 2019. Cette proposition est dûment appuyée par Madame Sarah-Geneviève Trépanier. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Mise à jour sur le congrès 2020 organisé par l'UQO (Caroline Blais et Daniel Fiset)

L'Hôtel sélectionné pour accueillir les congressistes est le Double Tree by Hilton à Gatineau. Jusqu'à maintenant les organisateurs ont noté la très bonne qualité des services offerts par le personnel de l'hôtel. Il est également prévu

que Stéphane Guay soit le conférencier-invité et bien que le moment de la conférence ne soit pas connu pour l'instant, l'objectif n'est pas qu'elle ait lieu lors du dîner. Il est également proposé qu'un événement rassembleur soit tenu le samedi. Une soumission pour le support audio-visuel a été demandée à un fournisseur et une seconde soumission devrait également être demandée à l'UQO.

5. Critères du concours du Prix émergence (par Sarah-Geneviève Trépanier)

Les critères évalués ainsi que la pondération de ces derniers ont été présentés : production scientifique (50%), originalité des travaux de recherche et retombées théoriques et pratiques (20%), formation d'étudiant(e)s (20%) et engagement dans la communauté scientifique (10%). Afin de tenir compte du fait qu'il est plus difficile pour certains candidats de former des étudiants en début de carrière compte tenu des diverses réalités départementales, Monsieur Claude Fernet propose de modifier quelque peu les pondérations. Il suggère de porter la pondération de l'élément «formation d'étudiant(e)s» à 15% (au lieu de 20%) et le critère «originalité des travaux de recherche et retombées théoriques et pratiques» à 25% (au lieu de 20%). Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Madame Jacinthe Douesnard suggère également d'ajouter des qualificatifs, de fournir davantage de détails par rapport aux critères pour que les candidats comprennent mieux les attentes et aussi aider les évaluateurs à évaluer les candidats sur les mêmes bases.

6. Éléments administratifs de la SQRP (par Marc Aubrey)

a) Prise en charge par l'université hôte des dépenses du congrès : compte tenu du fait que les universités hôtes chargent des frais d'administration pour s'acquitter des factures relatives au congrès et que la quantité de factures n'est pas très importante, la gestion de ces dernières sera maintenant confiée au secrétaire-trésorier de la SQRP. Le fait que les

signataires au compte (Messieurs François Courcy et Marc Aubrey) pourront maintenant effectuer des paiements et transferts en ligne devrait grandement faciliter l'émission de paiements.

- b)** Possibilité de changer d'institution financière : afin de faciliter grandement l'émission de paiements, il est primordial que la plateforme bancaire soit en mesure de permettre l'émission de transferts électroniques lorsque deux signataires sont requis. Cette option n'est pas offerte par la RBC à un prix raisonnable. Ce faisant, d'autres options ont été envisagées et celle de la BNC est la plus avantageuse. Une proposition de résolution a donc été présentée aux membres du CA par Monsieur Marc Aubrey :

Compte tenu de la flexibilité des solutions offertes par la Banque Nationale, il est proposé de procéder à la fermeture du compte détenu à la RBC et d'en ouvrir un à la Banque Nationale. Les signataires au compte seront François Courcy et Marc Aubrey. Les chèques et transferts bancaires devront être autorisés par ces deux signataires. Cette résolution est proposée par Monsieur Daniel Fiset et appuyée par Madame Jacinthe Douesnard.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- c)** Obligations réglementaires par rapport aux taxes : étant donné que la SQRP a un revenu supérieur à 50 000\$, celle-ci se trouve dans l'obligation de s'inscrire à la TPS/TVQ. Monsieur François Courcy s'informerait des coûts relatifs à une assurance juridique auprès d'un courtier et Madame Jacinthe Douesnard s'informerait auprès de ses contacts pour tenter d'en connaître davantage par rapport aux modalités d'inscription.
- d)** États financiers 2018 : les principaux éléments relatifs à la situation financière de la société ont été présentés aux membres du CA. L'excédent

des produits sur les charges est de 14 500\$ pour l'année 2018, dont 5 800\$ qui provient du congrès tenu à Québec. La SQRP n'a pas de dettes envers des fournisseurs et avait un montant d'encaisse de 90 100\$ au 31 décembre 2018. Après une année 2017 plus difficile, il est bien de constater un retour à un sain équilibre en 2018.

À l'heure actuelle, la SQRP verse des honoraires de 920\$ pour la production de ses états financiers et une soumission a été obtenue d'un cabinet de Victoriaville d'un montant de 875\$. Une autre soumission devrait être reçue prochainement d'un cabinet de Trois-Rivières.

- e) Stratégie de placement : le niveau d'encaisse actuel est d'environ 100 000\$ et une stratégie devrait être envisagée pour l'utilisation de ces fonds. Une provision générale de 20 000\$ devrait être mise de côté ainsi qu'une de 50 000\$ pour pallier à une éventuelle pénalité pour annulation de congrès. La stratégie à privilégier quant aux fonds excédentaires sera analysée par un comité composé des personnes suivantes : Mesdames Isabelle Charbonneau, Jacinthe Douesnard et Monsieur Marc Aubrey.
- f) Tarification membres : une analyse a été effectuée afin de déterminer s'il avait lieu de revoir la tarification des membres. Les revenus de cotisations des membres devraient idéalement être destinés à couvrir les dépenses opérationnelles de la SQRP, soit un montant d'environ 10 000\$ par année. En date du 13 septembre, la SQRP comptait 568 membres, dont 464 membres étudiants et 104 membres professionnels. La vaste majorité des membres assistent au congrès et s'acquittent de leur cotisation au moment de s'inscrire au congrès. Il a donc été envisagé d'inclure le montant de la cotisation dans le coût d'inscription, mais cette option n'a pas été retenue. Le statu quo par rapport au montant de la cotisation est privilégié (20 \$ pour les étudiants et 40\$ pour les professionnels) puisqu'il permet l'équilibre des

activités professionnelles, mais il faudra tout de même tenter d'offrir une plus grande valeur ajoutée aux membres. À ce sujet, le fonctionnement du bottin des membres sera discuté lors de la prochaine réunion ainsi que les privilèges réservés aux membres.

- g) Site web, congrès 2020 : Madame Caroline Blais nous informe qu'elle s'occupera de mettre à jour le site web par rapport au congrès 2020.

7. **Table de travail sur le financement de la SQRP (par François Courcy)**

- a) Présentation d'une proposition de mandat :

Il est proposé que :

Le mandat de la table de travail sur le financement de la SQRP vise l'atteinte de quatre (4) objectifs principaux :

1. Réaliser une analyse d'opportunité afin de trouver des sources de financement récurrent pour soutenir les activités de la SQRP;
2. Décrire les meilleures pratiques de sollicitations de dons pratiquées par des organisations similaires à la SQRP;
3. Rédiger une modalité de transfert du dossier de recherche de financement via une proposition d'inclusion de ces rôles et responsabilités au sein du CA;
4. Définir une stratégie de communication et de visibilité pour nos campagnes de financement, incluant un aménagement du site Internet de la Société.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- b) Présentation de la composition du comité *ad hoc*

Il est proposé que :

Les membres du comité ad hoc appelé « Table de travail sur le financement de la SQRP » se compose des personnes suivantes :

1. Professeur Daniel Fiset (UQO)
2. Professeur Denis Cousineau (UOttawa)
3. Professeur Ghassan El-Baalbaki (UQAM)

4. Professeur Guillaume Foldes-Busque (ULaval)

5. Professeur François Courcy (UdeS)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est également suggéré de demander au professeur Stéphane Bouchard de se joindre au comité.

8. Varia

Aucun élément n'a été soulevé.

9. Levée de la réunion

Madame Isabelle Charbonneau propose la levée de la réunion. La rencontre est levée à 15h00.